

Pièces nécessaires à l'envoi d'un dossier de demande d'aide

Bénéficiaires

Personnes résidentes dans les communes adhérentes : Auragne, Auribail, Auterive, Caujac, Esperce, Grazac, Grepiac, , Labarthe/Lèze, Labruyère-Dorsa, Lagardelle/Lèze, Lagrâce-Dieu, Le Vernet, Mauressac, Miremont, Puydaniel, St Sulpice/Lèze, Venerque.

En situation de :

- * Demandeurs d'emploi ou en emploi précaire
- * En contact avec Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi ou la Mission Locale
- * Adulte et non scolarisé
- * Détenteur d'un projet de formation mais ne pouvant pas le financer.

Justificatifs

- * Lettre de motivation expliquant la situation et le motif de la formation
- * CV
- * Copie de la carte de demande d'emploi
- * Projet personnalisé de Pôle Emploi ou d'autres organismes (Mission Locale, etc.)
- * Notification RSA
- * 2 devis d'organisme de formation et le contenu de la formation
- * Justificatifs des revenus du demandeur et du conjoint :
 - 3 derniers bulletins de salaire
 - Dernière notification ASSEDIC
 - Dernière notification CAF
 - Dernier avis d'imposition ou de non imposition
 - Tableau des charges et des ressources à compléter: [Télécharger le fichier «Tableau des charges et des ressources.pdf» \(312.1 KB\)](#)
- * Justificatifs de frais : Crédits, Loyers etc.
- * Justificatifs d'autres organismes pouvant financer la formation (ex : Conseil Régional, Conseil Général, ASSEDIC/Pole Emploi etc.)

Pour chaque demande, le bureau de l'association se réunit et décide dans les meilleurs délais.

**Vous construisez
VOTRE PROJET FORMATION**



**vous aide à
LE FINANCER**

VOUS ÊTES :



CRÉÉE EN 1985, L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA FORMATION PERMANENTE S'ADRESSE AUX HABITANTS DES COMMUNES ADHÉRENTES

L'AIFP SOUTIEN TOUT TYPE DE FORMATION :

COURS PARTICULIERS, REMISES À NIVEAUX, PRÉPARATION À DES CONCOURS, FORMATION ARTISTIQUE (MUSIQUE, DANSE, ...), EN INFORMATIQUE, PAO, EN LANGUES ÉTRANGÈRES, FORMATION DE BIBLIOTHÉCAIRE, SECRÉTARIAT, COMPTABILITÉ, CAP PETITE ENFANCE, BAFA, BEATEP, CONDUITE D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS, BREVET DE SECOURISME, MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT, ...

CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER :

POUR CHAQUE DOSSIER :

L'ASSOCIATION STATUE SUR LE MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUÉE. ELLE SERA DIRECTEMENT VERSÉE À L'ORGANISME DE FORMATION. UN SOUTIEN FINANCIER PEUT ÉGALEMENT ÊTRE ENVISAGÉ POUR LA DOCUMENTATION ET LES FRAIS DE TRANSPORT.



**QUELQUES EXEMPLES
D'AIDES COMPLÉMENTAIRES**

PARTICIPATION À VOS FRAIS D'INSCRIPTION (POUR VOS COURS PAR CORRESPONDANCE)
PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN PERMIS PONDUS LOURD
PARTICIPATION À VOTRE FORMATION AUX LANGUES ÉTRANGÈRES
ETC...

L'AIFP a une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement. Après examen de votre dossier, l'AIFP vous permet de placer la pièce manquante à votre puzzle formation.

